n°. 62.x

ploye d'arme a feu

Monsieur

Un Chirurgien ordinaire de la marine, admirateur
des découvertes importentes, dont jusqu'a ce jour, vous
avez enrichi, Un art que vous professez depuis
long tems, avec autant de zele, que de lumiere,
a l'honneur de vous adresser une observation de
Chirurgie, sur la quelle il pense que vous pouriez
faire quelque reflextions ûtiles, au bien public,
du quel vous vous occupé sans relache.
Elle consiste en une playe d'arme à feu, avec
fracas d'os, la quelle selon les regles de l'art,
paroissoit indiquer la nécessité de l'amputation,

ARC 59 n° 76

du membre blessé, qui dut à ce que je crois sa conservation ou, à l'absence des moyens que la Chirurgie employe ordinairement, et quelque fois trop prématurément pour contenir dans l'état naturel, les parties qu'une puissance exterieure a separée, contre l'ordre de leur existance.

voici le fait.

le nommé saint michel domestique du Chevalier de carné, Capitaine en second sur le Vaisseau du Roy, appellé l'arcanciel qui Essuia un combat fort vif contre deux batimens anglais qui s'en rendirent maîtres le 12 de juin 1756, reçut dans la cale du dit Vaisseau un boulet du poid de neufs livres qui ayant perdu une partie de sa vitesse en traversant son épaisseur vint lui frapper la partie anterieure moyenne et superieure du bras droit, en prenant sur la tete externe du biceps, le tendon du delthoïde et son bord interne lui fractura l'humerus en un grand nombre de pieces que je fis jouer les unes sur les autres dans l'instant du coup, depuis sa partie moyenne jusqu'à son extremité superieure

quoi que les gros Vaisseaux et les nerfs ne me parurent point lezer dans ce même moment, le grand nombre d'Esquilles que je venois de Sentir, Sans être cependant entièrement dépouillées, m'auroit peut-être détermi-né à amputer le bras Si la fracture eut été plus base et Si nôtre détention que j'appris presqu'au même instant ne m'eut fait envisager que ce blessé pourroit manquer et des Secours allimentaires et des Soins domestiques, je jugeai donc à propos de differer une opération qu'il eut fallu faire dans l'articulation même de l'humerus avec l'omoplate, Esperant d'ailleurs que la nature me Suggerroit peut-être quelque moyens curatifs moins cruels, qu'ensurplus Se Seroit le dernier parti à prendre à la Vue des accidens de la blessure, et à l'état auquel les ennemis nous réduiroient.

en conséquence je fis coucher le blessé, je plaçai son bras dans une Situation horisontale, Sur un oreiller dont je relevai les bords pour lui faire faire une goutière

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

par des Coussinets placés en dessous, suivant sa longeur.
Je fis flechir l'avant bras sur le cartilage xiphoïde
Je rajustai de mon mieux les pièces d'os fracturé
avec mes doigts, et au travers des parties dont
elles étoient encore recouvertes. Je pançai
mollement la playe avec le digestif ordinaire,
tout le bras, l'avant bras et la main furent
fomentés avec des deffencifs et des résolutifs animés
de quelque spiritueux, et recouverts de compresses
mouillées dans les mêmes liqueurs, mais je n'appliquai
aucunes sorte de bandages pour contenir les
parties telles que je les avois réduites, me bornant
à les faire garder à vue, pour les remettre en place,
si elles venoient à se deranger par quelques mouve-
mens involontaire du malade.
Je jugeai que les parties contuses et dechirées, leur
commotion, celle des parties qui leur sont contigues
ne manqueraient pas d'attirer un engorgement inflamatoir
dont la terminaison deviendroit nécessairement plus

facheuse si on multiplioit les obstacles de la circulation des liqueurs déja ralentie. ce fut pour obvier à ces inconvéniens, et prévenir les suittes d'un gonflement excessif que je m'écartai de la méthode ordinaire, en m'abstenant de toute ligature, et de tous les moyens qui peuvent affaisser les vaisseaux en les comprimant. malgré ses précautions, les saignées abondentes et répétées qui furent faites au blessé, la diete severe qu'on lui fit observer, les boissons rafraichissentes, l'engorgement devint prodigieux, en s'accroissant successivement depuis le premier jusqu'au septieme jour de sa blessure, et s'étendant non seulement a toute l'extrémité, mais encore à l'épaule, au col, aux parties laterales de la poitrine, et du dos, quoique celles qui étoient dernier fussent déja humectées; le bras au dessous de la blessure, l'avant bras et la main, furent engourdis, et quelque fois convulsés, pendant plusieurs jours, ce qui prouvoit la compression ou la contusion et l'irritation des nerfs brachiaux. ce ne fut que ver le huitième que les accidens inflamatoires, commencerent

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

adéminuer tant par le dégorgement des vaisseaux dans la
cavité de la playe, que par la résolution des liqueurs
qui reprirent la voie de la circulation, du moins
l'augurai-je ainsi, parceque les suppurations ne devinrent
pas d'une abondance proportionnée au volume de
la partie tuméfiée. ce fut alors et dans le commencem-
ent de bien-faisance, que je commençai à appliquer
une Espece de bandage à dixhuit chefs, que j'eu soin
de serrer modérément toutes les fois que la diminution
de la partie le rendoit plus lache. la playe se détergea
et devint belle en peu de tems, le gonflement se
dissipoit de jour en jour, et les parties en s'affaissant
se raprocherent au point, d'être entierement consolidées
le cinquantième jour du coup reçû, sans presque
aucune exfolliation, ne restant au blessé que la
difficulté de mouvoir son bras particulierement de
l'élever.

Je crois Monsieur devoir le succés de cette guerison,
à l'inapplication du bandage pendant le tems que
durerent les accidens inflamatoire, vous en sentirés
mieux que moi les raisons, et il vous sera plus
aisé

de les rendre Si vous le jugé convenable au bien de la
Société. vous sçavez ce que peuvent les ligatures, même
sur les parties les plus Seines. je fus mendé il y à peu
d'années pour voir un paisan qui mal-adroitement s'étoit
ouvert un petit rameau arteriel, d'un coup de fossille,
à la partie postérieure, supérieure et un peu externe de
la jambe gauche, il s'adressa à une femme qui
pour arreter l'hémoragie, lui lia la dite jambe au
dessous du genou, avec une corde, cette ligature qui
par sa forme cilindrique portoit sur une surface
étroite, s'y enfonça avec d'autant plus de facilité
qu'elle trouvoit moins de resistance de sa part, et
attira à toutes les parties au dessous de la ligature
un gonflement inflamatoir qui fut suivi de la
gangrene dès le sixieme jour, je ne vis pour lors
d'autres moyens de sauver la vie du blessé que
l'amputation à laquelle il ne voulut point se résoudre
il mourut le lendemain

Monsieur Voisin Chirurgien aide major de l'hôpital
royal de la marine, au port de Brest, à qui j'ai fait
part de cette observation, m'a dit qu'en l'année 1746

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

il fut invité d'aller voir au port louis, un nommé
mr louvet lieutenant de fregate, qui trois jours au-
paravant dans un combat eut la cuisse cassé dans
sa partie moyenne inferieure, d'une balle de fusil, il
trouva la partie dans un état qui ne laissoit pas
de tems à perdre sur le choix de l'amputation, mais
conjointement avec mr. foinard chirurgien major
de la citadelle, ils crurent pouvoir attribuer, la
violence des accidens qui accompagnoient cette blessure
a la maniere dont il la virent lié, et serré, tant
par des bandes, que par des atteles et des fanons de
bois, le malade ne voulut point se soumettre à l'opera-
tion il mourut dans le tetanos.

Je pourrois Monsieur vous raporter plusieurs exemples
de cette nature si je ne craignois de ternire la memoire
de quelques chirurgiens dont je respecte les familles
J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considera-
tion Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Cabanac

a Brest le 13 janvier 1769